



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 23 FEVRIER 2026 – 20H00
ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 08 décembre 2025.
2. Finances communales :
 - a. Affectation du résultat de fonctionnement de 2025.
 - b. Vote des taux des taxes directes pour l'année 2026.
 - c. Approbation du Budget Primitif 2026.
3. Actualisation du RIFSEEP.
4. Attributions de subventions aux associations.
5. Avis sur le projet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Loire Forez. Agglomération arrêté le 25 novembre 2025.
6. Décisions du Maire.

Le Maire

Pierre GIRAUD

